

Communiqué de Presse

Pour plus d'informations, veuillez contacter: Moussa Coulibaly au + 223 70 78 52 93 (Français) ou Isaac Owusu Asare (Anglais) au +233 244 86 9823

Les maliens cherchent la punition des malfaiteurs du conflit dans les juridictions nationales

Les Maliens préfèrent une justice rétributive, visant à punir les auteurs de crimes, plutôt qu'une justice réparatrice, visant à indemniser les victimes (64 % contre 35 %).

Les résultats, publiés aujourd'hui (16 Mai 2014) dans le rapport «Les Maliens veulent un pays unifié et que justice soit faite au lendemain du conflit» suggèrent que plus de neuf citoyens maliens adultes sur dix (92 %) souhaitent voir le Mali perdurer en tant que pays non divisé.

Toutefois la tolérance des différences a diminué. Interrogé pour savoir si «le conflit dans le nord a changé votre perception des autres groupes ethniques», une majorité de citoyens a dit qu'ils voient d'autres groupes ethniques moins favorablement.

Afrobaromètre remercie le soutien financier pour cette étude de l'Institut des États-Unis de la paix et de la Banque mondiale.

Principaux constats

La réconciliation nationale

- Plus de neuf citoyens maliens adultes sur dix (92 %) souhaitent voir le Mali perdurer en tant que pays non divisé. Ce sentiment nationaliste est plus particulièrement répandu dans les régions du nord du pays qui ont été les plus directement touchées par les violences à caractère politique.
- Le conflit et l'occupation des régions du Nord Mali ont ébranlé le climat de confiance interethnique. Les personnes interrogées sont deux fois plus susceptibles d'exprimer qu'elles ont désormais une opinion « moins favorable » envers d'« autres » groupes ethniques plutôt qu'une opinion « plus favorable » (56 % contre 28 %).
- Tandis que des groupes plus importants comme les Bambaras révèlent un manque de tolérance sociale et politique à l'égard des membres de groupes minoritaires tels que les Touaregs ; il n'en va pas de même pour les Touaregs interrogés qui témoignent en effet d'une grande ouverture envers les Bambaras.

La justice transitionnelle

- Lorsqu'on leur demande de choisir, les Maliens préfèrent une justice rétributive, visant à punir les auteurs de crimes, plutôt qu'une justice réparatrice, visant à dédommager les victimes (64 % contre 35 %).
- Par exemple, les personnes considèrent que le principal rôle de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) proposée est de renvoyer les auteurs d'atteintes aux

droits de l'homme devant les tribunaux (90 %). Selon elles, ce rôle supplante la promotion du dialogue communautaire (79 %) ou le fait de donner une voix aux victimes (74 %), quoique ces approches de la justice recueillent également l'adhésion populaire.

- Davantage de Maliens préfèrent que les procès touchant aux atteintes aux droits de l'homme soient instruits par des tribunaux nationaux (47 %) plutôt que de les voir renvoyés devant les tribunaux internationaux (25 %). Selon eux, le système de droit coutumier n'est pas à la hauteur de l'enjeu (2 %).
- La plupart des Maliens (58 %) n'ont jamais entendu parler de la CVJR. Aussi, seul un tiers d'entre eux (36 %) expriment une confiance raisonnée envers l'aptitude de la Commission à conjuguer la poursuite de la paix à l'exercice de la justice.

Les Tableaux

Tableau 1: **Attitude populaire à l'égard de la justice transitionnelle**

En rapport au « récent conflit dans le Nord » (Choisir A ou B)	Nord anciennement occupé	Sud non occupé	Mali
A. Il faut dévoiler la vérité sur ce qui s'est passé	82	71	73
B. Mieux vaut oublier ce qui s'est passé récemment	17	27	26
A. Les auteurs de crimes politiques commis dans le passé devraient bénéficier d'une amnistie	7	9	9
B. Les auteurs de crimes à caractère politique doivent rendre des comptes	90	90	90
A. Pour que justice soit faite, les auteurs d'exactions doivent faire l'objet de poursuites pénales devant un tribunal correctionnel	77	63	64
B. Pour que justice soit faite, le plus important est que les victimes de violences soient dédommagées pour les pertes qu'elles ont subies	22	37	35
A. Seuls ceux qui ont organisé ou supervisé les violences doivent rendre des comptes,	20	30	30
B. Chaque personne suspectée d'avoir participé aux violences doit rendre des comptes, peu importe son statut	77	67	69

A. Toute personne exerçant un mandat électoral impliquée dans des atteintes aux droits de l'homme doit pouvoir rester en fonction	8	11	10
B. Toute personne exerçant un mandat éleimpliquée dans des atteintes aux droits de l'homme doit faire l'objet d'une interdiction à vie d'accéder à tout poste élu	89	87	87

N = 2 267, pondéré. Il est possible que la somme totale des chiffres n'atteigne pas 100 du fait des réponses « ne savent pas » (celles-ci n'apparaissent pas ici).

Tableau 2: **La justice rétributive : lieux privilégiés pour l'instruction des procès relatifs aux atteintes aux droits de l'homme**

	Nord anciennement occupé	Sud non occupé	Bambaras	Touaregs	Maliens
Tribunal national	50	47	52	43	47
Tribunal international	33	24	24	40	25
Tribunal spécial	12	16	14	8	15
Expulsion des suspects étrangers	3	11	9	8	10
Système de droit coutumier	2	2	0	0	2
Aucun procès	1	1	0	3	1

Tableau 3 : **Attitudes populaires à l'égard de l'unité ou de la division du pays**
 | par région |

	Bamako	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Mali
Préfèrent un pays unifié	95	86	91	90	91	97	98	100	92	92
Prônent la sécession du Nord	4	13	6	10	4	3	2	0	8	6

N = 2 267, pondéré. Il est possible que la somme totale des chiffres n'atteigne pas 100 du fait des réponses « ne savent pas » (celles-ci n'apparaissent pas ici).

Tableau 4 : **Impact du conflit armé sur les attitudes à l'égard d'autres groupes ethniques**
| par région |

	Bamako	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Mali
Plus favorables	29	21	42	30	10	37	28	25	33	28
Aucun changement/ Ne savent pas	34	23	7	19	9	9	19	4	25	16
Moins favorables	37	56	51	51	81	54	52	71	42	56

Afrobaromètre

Enquêtes Afrobaromètre sont basées sur des échantillons représentatifs à l'échelle nationale. Au Mali, le Groupe de recherche en économie appliquée et théorique (GREAT) visage réalisée à l'enquête de la face de 2400 personnes en Décembre 2013 les résultats du Mali sont comparés à ceux dans les pays suivants: Algérie, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Egypte, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Afrique du Sud, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Togo, Tunisie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe. Le nombre total de répondants dans les 34 pays était 51605.